## Conférence de presse du Collectif des déboulonneurs à l'occasion du procès à Alès de deux barbouilleurs antipublicitaires

Le Collectif des déboulonneurs organise, depuis novembre 2005, des actions non-violentes de désobéissance civile, en dégradant symboliquement des panneaux d'affichage par des inscriptions à la peinture. Ces actions se déroulent chaque fin de mois simultanément dans plusieurs villes de France.

L'objectif est d'obtenir un débat national sur l'envahissement des espaces publics par l'affichage publicitaire et une révision de la loi dans le sens d'une réduction des formats autorisés : affiches de 50 x 70 cm, présentées dans des dispositifs n'excédant pas 2 mètres carrés, ni lumineux ni animés, comme c'est le cas pour l'affichage associatif et d'opinion.

Pour avoir inscrit leur légitime réponse sur des panneaux surdimensionnés, à visage découvert devant la presse et les gendarmes, le 26 mai 2006 à Anduze, deux membres du Collectif du Gard



comparaîtront devant le Tribunal correctionnel d'Alès, **le vendredi 9 mars 2007 à 14h00**. Ils encourent chacun 3 750 € d'amende, une peine de travail d'intérêt général, ainsi qu'une interdiction de droits civiques et une interdiction d'exercer une fonction publique. Ce sera le troisième procès de membres du Collectif, après celui des deux de Montpellier en juin 2006 et celui des sept de Paris en janvier 2007.

Les deux prévenus sont François Jourde (enseignant) et Sara Martinez (traductrice). Leur avocat est Maître François Roux. Trois témoins viendront à la barre : Frédéric Barbe (géographe, enseignant), Pierre-Jean Delahousse (enseignant, président de l'association Paysages de France), et Silvain Pastor (conseiller régional du Languedoc-Roussillon, conseiller municipal de Nîmes, membre des Verts).

Un rassemblement de soutien est prévu devant le Palais de Justice à partir de 13h30. Avant l'audience, un repas de soutien est proposé à partir de 12h à la Bourse du travail d'Alès.

Après l'audience rendez-vous devant le tribunal, puis au Prolé, 30 rue Beauteville :

- > annonce du **délibéré du procès de Paris** avec des membres du Collectif parisien ;
- > concert de soutien à partir de 21h avec le groupe gardois Garce.

## Conférence de presse

**Mercredi 7 mars 2007**, à **11h00** précises, à **Nîmes** Centre Pablo Neruda (place Hubert Rouger / rue du Cirque Romain)

Un dossier de presse complet vous sera remis à cette occasion. Nous évoquerons les enjeux du débat que nous espérons mener au tribunal, ainsi que les poursuites engagées par ailleurs contre les sociétés délinquantes - bafouant les lois régissant l'affichage publicitaire - qui ont porté plainte contre les prévenus et leur demandent des dommages et intérêts. Silvain Pastor sera présent pour évoquer sa participation au procès et la situation de l'affichage publicitaire dans le Gard.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Site internet : http://www.deboulonneurs.org Courriel : deboulonneurs-gard@no-log.org

Contacts presse : François 06 72 98 50 89